



Grand Est

Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires avec le groupe AGILEMC2 de l'Est

Principale orientation :



Description du groupe

>Nom du groupe :

AGILEMC2 de l'Est

>Période de réalisation :

De septembre 2018 à septembre 2021

>Nombre d'exploitations : 13

>Territoire concerné : entre Mars-la-Tour et Thionville

>Structure porteuse du projet :

Coopérative EMC2 - Bras-sur-Meuse
Espace agricole «Nid de cygne»
55 100 VERDUN - 03 29 83 29 29

>Animateur du groupe :

Chloé PARISOT

chloe.parisot@emc2.coop

06 78 35 72 49

>Co-financeur :

Agence de l'eau Rhin-Meuse

>Indicateurs suivis :

- Caractérisation de l'évolution des traitements : IFT par culture, moyen d'exploitation et biocontrôle

- Précisions sur les surfaces : nb de cultures, %SAU en sol nu en hiver, part légumineuses et engrais verts

- Analyse des apports : quantités d'engrais minéraux utilisés/ha, SAMO/SAU, bilan solde azote (BGA)

- Evaluation de la biodiversité : infrastructures agro-écologiques, prairies permanentes, surfaces engagées en MAE, ICHN

- Approche économique : MB/ha, VA/UMO, annuités/EBE

- Conditions de travail : SAU/UTH, jours de temps libre/an

- Expertise de la qualité : engagement dans une certification qualité ou HVE 3

Contexte

Le constat a été fait par les adhérents pionniers engagés dans des démarches de réduction des produits phytosanitaires d'un besoin de plus de proximité, entre eux et avec leur conseiller habituel pour faciliter la mise en œuvre des changements au sein de leurs exploitations. Ils souhaitent que ce dernier les accompagne dans leur démarche individuelle et leur prise de risque et joue le rôle de facilitateur tout comme l'ingénieur des réseaux Dephy. Ainsi pour une meilleure diffusion de ces pratiques, l'implication et la formation des conseillers de proximité est également nécessaire d'où l'idée de former les agriculteurs et leur conseiller-animateur dans le même temps.

Avec ce projet «des groupes AGILEMC2», la coopérative souhaite créer une dynamique globale pour accélérer la diffusion des bonnes pratiques et la réduction des produits phytosanitaires auprès du plus grand nombre de ses adhérents en s'inscrivant dans le principe retenu par Ecophyto 2 pour le projet 30 000 : «Chaque ferme DEPHY permet d'entraîner 10 exploitations vers des systèmes à bas intrants».

Objectif

>Accompagner techniquement un collectif vers une réduction de 30% de l'utilisation des produits phytosanitaires, mesurée par l'IFT, sans impacter le revenu et la qualité de vie des agriculteurs d'ici 2020.

Axes de travail – leviers mobilisés

Un **allongement des rotations** est prévu pour baisser la pression des ravageurs et des adventices avec l'utilisation de la méthanisation pour **diversifier** les assolements. Des réflexions sont faites sur les **bénéfices des intercultures** et la **gestion collective** d'assolement et de matériel.

Pour répondre à cet objectif, il s'agit aussi d'agir sur le sol via un **désherbage mécanique** contre les adventices. L'**alternance des techniques de travail de sol** permet de limiter le stock semencier. Le bon état agronomique du sol permet d'améliorer l'efficacité des intrants et de réduire les fuites de fertilisants. Il est aussi envisagé d'utiliser la biofertilisation et de favoriser les microorganismes bénéfiques.

L'optimisation des apports peut se faire grâce à l'**agriculture de précision** : utilisation d'applications, GPS et modulation des intrants pour s'adapter aux hétérogénéités intra parcellaires.

Les techniques d'**agriculture de conservation** sont aussi employées pour lutter contre le tassement en non labour et TCS. Le **choix et l'implantation d'un couvert** sont raisonnés ainsi que le **semis** qui se fait directement sur couverture végétale permanente.

L'intégration de **biocontrôle** ou de **techniques d'agriculture biologique** sont envisagées.